



# Conditions générales de participation à aux cours de natation adultes 2026

## 1. Champ d'application

Le présent document définit les conditions de participation aux cours de natation qui se tiendront du 11 mai au 22 juin, organisés par la commune de Pregny-Chambésy. Toute inscription implique l'acceptation de ces conditions.

## 2. Acceptation des conditions générales

En cochant la case « J'ai lu, compris et accepté les conditions générales » sur le formulaire d'inscription, le ou la client-e reconnaît avoir préalablement pris connaissance desdites conditions générales et déclare les accepter sans réserve. Le ou la client-e déclare être âgé-e d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique ou être titulaire d'une autorisation parentale lui permettant d'effectuer l'achat de la prestation en ligne.

## 3. Participants

Ces cours s'adressent **UNIQUEMENT** aux adultes dès 18 ans résidant officiellement\* sur la Commune et disposant de la carte d'accès à la piscine communale. La vente de cette dernière s'effectue à la Mairie. Toute personne inscrite sous une fausse déclaration (identité, âge ou adresse) ou qui ne se conforme pas aux exigences spécifiques demandées lors de l'inscription est passible d'expulsion.

Le nombre de participants est limité à 8 personnes par cours.

*\*Enregistré auprès de l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM)*

## 4. Lieu

Les cours de natation auront lieu au Centre sportif et de loisirs des Châtaigniers, chemin des Châtaigniers 28, 1292 Pregny-Chambésy.

## 5. Horaires

Les horaires des cours doivent être respectés, le participant s'engage à arriver à l'heure. Les cours de natation se tiennent les mercredis de 18h00 à 18h45 et de 19h00 à 19h45. Pour les dates exactes veuillez vous référer au formulaire d'inscription.

## 6. Matériel obligatoire

Les cours comprennent le matériel didactique lié à l'enseignement de la natation. Les participants doivent venir équipés d'une tenue adéquate (maillot de bain, serviette, bonnet si nécessaire, etc.). **Le port du bonnet est obligatoire.**

## 7. Inscription(s)

L'inscription à ces cours se fait exclusivement par le biais du formulaire d'inscription en ligne sur le site de la Commune : [www.pregny-chambesy.ch](http://www.pregny-chambesy.ch). L'inscription est nominative et ne peut être transférée.

Une **confirmation automatique de pré-inscription** sera envoyée directement par e-mail à l'adresse indiquée sur le formulaire, suivie d'une **confirmation définitive** après vérification des données par la Mairie. La validation de l'inscription implique automatiquement l'acceptation des conditions générales ainsi que du droit à l'image et, le cas échéant, de l'autorisation de rentrer seul, via la **i-signature**.

## 8. Prix

Le tarif est de CHF 150.- / 6 cours de 45min 1 fois par semaine. Le prix à ces cours s'entend en francs suisses (CHF), TVA comprise. Le nombre de place disponible est traité dans la limite des contingents alloués à ces cours.

## 9. Sécurisation du paiement et prélèvement

Le paiement s'effectue en ligne uniquement par le biais du système sécurisé Worldline SA, avec les moyens de paiement suivants : Visa, Mastercard, ou TWINT. Le montant ne sera prélevé qu'après la vérification des données par la Mairie. Une confirmation de prélèvement sera envoyée par e-mail. Aucune facture papier ne sera délivrée.

## **10. Assurances**

La Commune décline toute responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommage aux effets personnels des participant-e-s. Les assurances (maladie, accident et responsabilité civile) sont obligatoires pour les participant-e-s. En cas d'accident, le parent ou le représentant légal autorise le professeur à prendre toutes les mesures utiles, notamment faire appel aux services d'urgence médicale si nécessaire. Les frais y relatifs restent à la charge du participant.

## **11. Absences / Retards**

Toute absence doit être signalée au professeur en charge des cours entre 08h00 et 10h00. Les absences ne donnent droit à aucun remboursement.

## **12. Annulation et remboursement**

En cas d'annulation des cours pour des raisons de force majeure (conditions météorologiques, faible participation, etc.), un remboursement intégral sera effectué. Aucun remboursement ne sera accordé sans certificat médical ou juste motif (accident, décès) confirmé par un document officiel.

## **13. Dossier médical**

Tout problème médical pouvant avoir des répercussions sur les cours doit être déclaré directement dans le formulaire d'inscription en ligne. Seules les informations transmises via le formulaire pourront être prises en compte.

## **14. Respect des règles de bonne conduite et de sécurité**

Le participant s'engage à respecter, sans restrictions ni réserves, les règles de bonne conduite, de prudence et de sécurité fixées par le professeur. Le professeur peut demander au participant d'interrompre l'activité si son niveau technique ou sa condition physique compromet sa santé ou la sécurité du groupe ou le bon déroulement du cours.

## **15. Protection des données**

Les données personnelles fournies dans le cadre des inscriptions sont traitées de manière confidentielle et ne sont utilisées que pour la gestion des activités. Elles peuvent être transmises à des prestataires associés pour le bon déroulement des prestations.